

BP2405-22065 - Rénovation des suites de bureaux ISP/PCVRU

Addenda n° 04

18 septembre 2024

Le présent addenda fait partie intégrante des documents d'appel d'offres, mentionné ci-haut. Les soumissionnaires sont priés de prendre note des modifications suivantes apportées à cet appel d'offres. Si cet addenda est émis après la date limite de dépôt des plaintes à la Ville, toute personne ayant un intérêt, au sens de la Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics instaurant l'Autorité des marchés publics (L.Q. 2017, c.27), peut maintenant porter plainte directement auprès de l'Autorité des marchés publics.

Révision et mise à jour des clauses de l'appel d'offres

A enlever

Gicleurs (Réf.plan G1202)

1. Prendre note que les travaux de gicleurs des nouveaux bureaux du PCVRU (RDC et Étage) sont annulés.
2. Voir ci-joint extrait du plan délimitant la zone enlevée de la soumission.

A insérer

PLANS GICLEURS (5 pages)

